

**Progrès récents.**—Le mouvement coopératif au Canada, au cours des dernières années, s'est étendu et s'est consolidé au moyen de fédérations et d'affiliations internationales. L'une de ces initiatives a été la création de la Canadian Co-operative Implements Limited pour la fabrication et la distribution de la machinerie agricole dans les trois provinces des Prairies. Une petite manufacture a été achetée à Winnipeg qui fabrique maintenant de menus instruments. La compagnie a aussi passé un contrat avec une compagnie de machinerie de l'Est pour que celle-ci lui fournisse des tracteurs et la machine agricole plus lourde.

Les divers organismes de commerce coopératif en gros du Canada se sont affiliés à l'Interprovincial Co-operatives Limited en vue de faciliter l'échange coopératif interprovincial des produits des diverses provinces. Certaines de ces coopératives font aussi partie de la National Co-operatives Incorporated des Etats-Unis. C'est l'un des premiers mouvements en vue de propager le commerce coopératif international.

**Modifications d'impôt.**—Les modifications à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu relativement aux coopératives ont été proposées et adoptées par le Parlement du Canada en août 1946. Ces modifications sont fondées en majeure partie sur le rapport de la Commission royale sur les coopératives déposé à la Chambre des communes en décembre 1945.

L'ancien article 4 (p) relatif à l'exonération a été révoqué à la fin de la campagne ou année financière de 1946 et l'exonération complète a été consentie pour trois ans seulement aux coopératives qui sont entrées en affaires après le 1er janvier 1947. Les dividendes de clientèle sont déductibles par les coopératives comme dépense avant le calcul du revenu imposable. Celui-ci se compose de: (1) tout excédent découlant de l'entreprise des membres et des non-membres et qui n'a pas été versé; (2) excédent découlant de l'entreprise de non-membres versé aux membres; (3) dividendes ou intérêt versés sur le capital social; ou (4) un montant égal à 3 p. 100 du capital utilisé, s'il est effectivement gagné, qui peut être réduit par le paiement d'intérêt sur les obligations exécutoires. La taxe sera payée sur le total de (1), (2) et (3), ci-dessus, ou sur le total de (4), selon celui des deux qui est le plus élevé.

### Sous-section 2.—Statistique de la coopération

Les tableaux 24 à 27 donnent des statistiques sur les coopératives actives qui s'occupent de la vente de produits ou de l'achat de fournitures pour leurs membres. Ils ne contiennent pas celles des coopératives de pêcheurs ou de services.

#### 24.—Statistique sommaire des coopératives commerciales, années terminées le 31 juillet 1936-1945

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Actionnaires ou membres	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Affaires totales <sup>1</sup>
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
1936.....	781	3,186	366,885	406,321	144,962,609	12,788,192	158,165,565
1937.....	1,024	3,987	396,918	451,231	157,031,405	16,363,966	173,927,117
1938.....	1,217	4,125	435,529	462,937	134,493,746	20,091,893	155,080,435
1939.....	1,332	3,791	445,742	486,589	180,747,471	20,400,008	201,659,984
1940.....	1,151	3,657	450,453	462,266	214,293,359	21,129,822	236,322,466
1941.....	1,395	4,005	451,685	507,223	215,030,410	25,895,374	242,158,305
1942.....	1,722	4,291	561,314	620,034	214,762,980	42,327,447	257,090,427
1943.....	1,650	4,406	585,826	608,680	295,499,274	55,689,141	352,785,598
1944.....	1,792	4,534	690,967	719,080	459,798,798	65,503,771	527,855,540
1945.....	1,824	5,341	739,804	738,345	500,481,627	81,360,855	585,650,067

<sup>1</sup> Y compris autres revenus.